

## *Introduction générale*

# Le capital d'autochtonie, un concept pour (re)penser les rapports sociaux?

*Émilie AUNIS, Joachim BENET,  
Arnaud MÈGE et Isabelle PRAT*

L'absence de mobilité géographique est traditionnellement appréhendée par les chercheurs en sciences sociales comme une forme de handicap. En effet, les individus sont de plus en plus soumis à la norme de la mobilité géographique, ainsi la mobilité est devenue une valeur, une des normes centrales du « nouvel esprit du capitalisme<sup>1</sup> ». Reprenant les formules émancipatrices proférées par les jeunes contestataires de Mai 68, les nouveaux managers des années 1980 ont largement contribué à diffuser une idéologie de la mobilité au sein de la société. Comme le rappellent les sociologues Luc Boltanski et Ève Chiapello chacun d'entre nous est dorénavant soumis à développer « un projet d'accomplissement de soi liant le culte de la performance individuelle et l'exaltation de la mobilité à des conceptions réticulaire du lien social<sup>2</sup> ». Il faut maintenant se former tout au long de la vie pour gagner en employabilité, afin d'augmenter ses chances de reconversion professionnelle dans un monde où il sera de plus en plus difficile de « faire carrière » dans une seule et même profession<sup>3</sup>. Ces injonctions, qui encouragent à la fois l'individu à rester actif tout en veillant à maintenir la constitution de son réseau de sociabilité – facilitant ainsi l'émergence de ces opportunités de mobilité –, trouvent maintenant un relais en dehors des sphères du monde professionnel. Elles se diffusent largement dans le champ scolaire et universitaire et dictent alors « l'air du temps » de notre époque en inculquant une sorte « d'habitus de l'entrepreneur<sup>4</sup> ». En effet, à quel étudiant n'a-t-on pas parlé des avantages liés à la mobilité, que ce soit pour valoriser son *curriculum vitae*, élargir son réseau ou encore apprendre une langue étrangère.

1. FOL S., « Mobilités du quotidien. Encouragement ou injonction à la mobilité? », *Revue projet*, n° 314, 2010/1, p. 52.

2. BOLTANSKI L. et CHIAPELLO E., *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 1999, p. 317.

3. Sur ce point, se référer au n° 7 de la revue de gestion @GRH, LOUFRANI-FEDIDA S. et SAINT-GERMES E., « Compétences individuelles et employabilité : essai de clarification de leur articulation », @GRH, n° 7, 2013, p. 13-40.

4. ROUSSEAU M., « La ville comme machine à mobilité. Capitalisme, urbanisme et gouvernement des corps », *Métropoles*, n° 3, 2008, mis en ligne le 12 septembre 2008.

Dans ce contexte, la « faible mobilité » de certains groupes sociaux, et l'on comprend aisément qu'il s'agisse ici – au regard des logiques énoncées ci-dessus – principalement des groupes les moins dotés en capital économique et culturel, serait la traduction d'un processus de repli voire de marginalité. Pour autant, comme l'exprime Anne-Catherine Wagner, « la mobilité n'est pas incompatible avec certains modes d'enracinements locaux et avec l'accumulation de ressources d'autochtonie<sup>5</sup> ». Poursuivant dans cette perspective, des travaux récents montrent que la « faible mobilité » peut, paradoxalement, se muer en ressource sociale. Ils font ressortir l'importance que les agents confèrent à leur ancrage local en valorisant leur appartenance à des réseaux de relations localisées. Dans ce cadre d'analyse, l'on remarque un renouveau de l'usage de la notion de capital d'autochtonie. En effet, elle apparaît largement utilisée par les chercheurs pour repenser le rapport renouvelé qu'entretiennent les individus avec leur environnement géographique le plus proche, « leur » village, « leur » quartier, « leur » ville, « leur » montagne, « leur » région..., reprenant ainsi l'usage historique du concept de capital d'autochtonie développé par Jean-Noël Retière.

### Une notion héritée qui fait l'actualité

Avant même de discuter des enjeux portés par cette notion, un retour sur sa genèse s'impose. La notion, souvent attribuée à Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon, a pourtant été élaborée par Jean-Noël Retière, dans sa thèse sur les ouvriers de Lanester<sup>6</sup>, lequel s'est toutefois trouvé très influencé par sa participation à l'enquête collective dirigée par Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon dans les années 1980 sur la cynégétique. D'ailleurs, « le symbolisme de l'autochtonie<sup>7</sup> », associé à une « série de pratiques symbolisant le refus du déracinement » et à « l'importance des luttes symboliques autour de la définition sociale des individus et de l'appartenance locale » porte manifestement en lui les germes du capital d'autochtonie.

Alors que nous assistons depuis quelques années déjà au renouveau des enquêtes ethnographiques<sup>8</sup>, il semblerait qu'un regain d'intérêt soit également porté à cette notion. Un large ensemble de séminaires et de colloques signalent que la question des rapports entre espace et sociétés et plus particulièrement de l'autochtonie suscite aujourd'hui un intérêt grandissant ou renouvelé dans les

5. WAGNER A.-C., « Le jeu de la mobilité et de l'autochtonie au sein des classes supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 89.

6. RETIÈRE J.-N., *Identités ouvrières. Histoire d'un fief ouvrier en Bretagne, 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 1994.

7. Voir notamment BOZON M. et CHAMBOREDON J.-C., « L'organisation sociale de la chasse en France », *Ethnologie française*, X-1, 1980, p. 73.

8. Notamment TISSOT S., « De l'usage de la notion de capital d'autochtonie dans l'étude des catégories supérieures », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 99-109; BATICLE C., « Le localisme cynégétique à l'épreuve du développement durable. Autochtonie et gestion des territoires dans la Somme », *Économie rurale*, n° 327-328, 1/2012, p. 152-166; GOLLAC S., « Propriété immobilière et autochtonie. Les trajectoires immobilières, sociales et politiques d'un maçon breton et de ses descendant(e)s », *Politix*, n° 101, 2013, p. 133-159. Et certains des numéros de revue comme *Regards sociologiques*, 2010.

sciences sociales, *a fortiori* en sociologie<sup>9</sup>. Par ailleurs, les réflexions autour du concept jalonnent plusieurs écrits récents. L'intérêt porté à ce concept semble en partie lié à l'usage de l'ethnographie, en ce que les auteurs qui le mobilisent appuient leurs analyses sur des enquêtes de terrain, souvent en immersion, toujours de longue durée. Les chercheurs s'arment de ce concept afin de penser des rapports différenciés à un même territoire et de saisir les formes de ressources proprement locales. L'usage de cette notion paraît d'autant plus pertinent qu'il permet de faciliter le passage de la frontière entre géographie sociale et sociologie ou pour le dire autrement d'interroger les rapports sociaux dans leur dimension spatialisée tout autant que les formes spatiales structurant les rapports sociaux. En effet, « si les "effets de lieu" n'agissent pas indépendamment des rapports de classe, ces derniers, inversement, ne constituent pas une réalité "hors sol", séparables des rapports à l'espace physique<sup>10</sup> ».

## Les ressorts du capital d'autochtonie

Revenons à présent sur la définition même du capital d'autochtonie. Il désigne « une sociabilité de l'ancrage qui requiert nécessairement de l'ancienneté résidentielle<sup>11</sup> ». Le capital d'autochtonie est ainsi communément défini comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés<sup>12</sup> ». Il est par ailleurs défini comme « capital social populaire<sup>13</sup> ».

La notion même de capital d'autochtonie se construit par ailleurs en « réaction » ou plutôt en complément des capitaux économique, culturel ou social puisqu'ils ne permettent pas toujours de saisir l'ensemble des structurations locales du pouvoir. Jean-Noël Retière explique ainsi que « partiellement affranchie des logiques de positionnement et de reconnaissance induites par la seule détention des capitaux économique, culturel et social tel que Pierre Bourdieu les avaient définis, cette scène lanestérienne aura réservé durant près d'un siècle à ses résidents des modalités d'accès particulières aux champs politique et sociable<sup>14</sup> ». Les ressources d'autochtonie ne se résument pas non plus aux biens symboliques dans la mesure où elles renvoient aussi aux « formes pratiques de pouvoir<sup>15</sup> ».

9. Journée d'étude « Territoires, espaces, temporalités. Des régimes de production de la "localité" », Besançon, 2006; séminaire « Images et politiques de l'autochtonie : héritages et décadres », Paris, 2008-2009; journée d'étude « La dimension spatiale des ressources sociales », Paris, 2009; séminaire « La dimension spatiale des ressources sociales », Paris, 2011; journée d'étude « Autochtonie et globalisation : regards croisés des sciences sociales », Amiens, 2013.

10. RIPOLL F. et TISSOT S., « La dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 6.

11. RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, n° 63, vol. 16, 2003, p. 131.

12. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 9.

13. RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit., p. 121-143.

14. RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit., p. 124. Nous verrons pourtant qu'il peut être, selon les cas, réapproprié par les classes dominantes.

15. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 9.

Si le capital d'autochtonie peut s'acquérir au fil du temps, il est la plupart du temps un héritage de la transmission familiale.

Ainsi défini, le capital d'autochtonie renferme un ensemble de dimensions. Sa mobilisation s'exprime à l'occasion de luttes entre groupes sociaux, c'est donc à travers les rapports de pouvoir et dans l'interaction qu'il se manifeste. Par ailleurs les ressources n'ont de valeur que localement. Ainsi, « la transmission de la boxe thaï est valorisée dans le "monde de la cité" mais bien moins auprès des groupes sociaux dominants ou extérieurs au quartier<sup>16</sup> ». La notion de capital d'autochtonie ne peut donc être comprise que dans une perspective politique au sens large, là où les groupes sociaux s'affrontent pour asseoir la légitimité du rapport qu'ils entretiennent avec le monde. D'ailleurs, le capital d'autochtonie « est [...] issu de l'environnement socio-spatial dans lequel on l'observe, mais, ce qui est important alors, c'est l'aspect volontaire et réfléchi de cette localisation<sup>17</sup> ».

Le capital d'autochtonie, *a fortiori* sa mobilisation, requiert une légitimité locale, qu'il soit, pour partie au moins, adoubé par les autorités locales. Le capital d'autochtonie n'agit donc que s'il a une valeur aux yeux des locaux, il suppose d'être légitimé : « L'enracinement et l'héritage que l'on pouvait considérer naguère comme des ressources n'ont de chances de devenir capital d'autochtonie conférant une puissance (d'accès à des positions, à des titres de reconnaissances...) à son détenteur que pour autant que les autorités locales en reconnaissent ou se trouvent contraintes d'en reconnaître la valeur<sup>18</sup>. » Le capital d'autochtonie ne peut donc se penser sans appréhender la question de ses frontières autrement dit de sa délimitation dans l'espace, physique et social, « l'expression d'autochtonie induit une double délimitation : celle du groupe "à base locale" à l'intérieur duquel l'autochtonie a des chances de se constituer en capital, mais au-delà duquel elle a toutes les chances de se retourner en handicap<sup>19</sup> ».

De plus, comme le rappelle Caroline Mazaud, « il ne suffit pas d'être natif du lieu ou d'y résider de longue date » pour se voir conférer un tel capital, encore faut-il y exercer « des compétences statutaires particulières<sup>20</sup> ». Il ne suffit donc pas d'être du coin pour y être connu et reconnu, pour être détenteur d'un capital d'autochtonie. Ce constat pose en toile de fond les logiques mêmes de l'appartenance à un espace revendiqué comme local. Qu'est-ce qui fait ce sentiment d'appartenance, cette capacité à se dire « être d'ici » ? Autrement dit, qu'est-ce qui définit la légitimité à s'en revendiquer ? Si l'ancienneté ne fait visiblement pas l'unicité des ressorts du sentiment d'appartenance à un espace géographique

16. OUALHACI A., « Les savoirs dans la salle de boxe thaï. Transmission de savoirs, hiérarchies et reconnaissance locale dans une salle de boxe thaï en banlieue populaire », *Revue d'anthropologie des connaissances*, n° 4, vol. 8, 2014, p. 808.

17. REGOURD E., « Les associations culturelles, porteuses de projet pour de nouvelles ruralités ? », *Norois*, n° 204, 2007, p. 67-78.

18. RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit., p. 139.

19. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 9.

20. MAZAUD C., « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010, p. 47.

identifié comme local, l'implication dans les réseaux d'interdépendance locaux – qu'ils soient économiques, politiques, de solidarité ou amicaux – semble être un gage de reconnaissance de cet ancrage. C'est donc cette implication de soi au sein d'une communauté de relations sociales géographiquement localisées qui vient poser les frontières de la définition de l'espace local. Dès lors, ne faut-il pas voir ici la prégnance de la force des rapports sociaux dans les conditions de possibilité à l'émergence d'une conscience « d'être d'ici » ?

Du côté des géographes, la notion de capital d'autochtonie est très rarement utilisée. Et si Régis Keerle déplore l'absence de référence à un concept d'acteur endogène chez les sociologues, force est de constater, en raison probablement d'une forme d'imperméabilité disciplinaire, que les géographes n'usent pas de la notion de capital d'autochtonie. Celle d'acteur endogène y est plus fréquente, elle désigne « l'une des deux catégories génériques d'acteurs [qui] s'approprient l'espace selon des modalités et en fonction d'enjeux qui reflètent conjointement leur personnalité propre et leur position dans les rapports de classes ou de groupes<sup>21</sup> ». Nous rejoignons Régis Keerle quant aux frontières disciplinaires qui freinent l'appréhension réciproque des théories par les chercheurs. Pourtant, l'écart entre les deux notions ne peut être réduit aux singularités langagières de chacune des disciplines. Régis Keerle indique ainsi que « la notion de capital d'autochtonie est plus précise que celle d'acteur endogène, car ce type d'acteurs peut, ou non, être détenteur de ce capital selon la définition que l'on donne de son contenu<sup>22</sup> ». Si cette première distinction nous paraît juste, il semble qu'il y ait toutefois une distinction d'essence entre les deux concepts, l'un désignant des individus, celui d'acteur endogène, l'autre référant à des ressources, celui de capital d'autochtonie.

Si dans le sens commun le terme d'espace fait généralement référence à l'espace géographique, ou plutôt à l'espace de la géographie<sup>23</sup> résumé aux dimensions de longueur, de largeur et d'altitude, il convient de l'interroger à l'aune des logiques de proximité, revendiquées par les individus, qui sont à même de le traverser<sup>24</sup>. Aussi, pour les géographes sociaux, la notion d'espace ne renvoie pas uniquement à des dimensions physiques mais également à d'autres, à la fois économique et sociale<sup>25</sup>. La notion d'espace géographique suppose une appréhension bi dimensionnelle, à la fois sensible et objective, que permettent les concepts d'espace vécu<sup>26</sup> et d'espace social<sup>27</sup>. L'espace vécu se caractérise par une

21. DI MÉO G., « Objectivation et représentations des formations socio-spatiales », *Annales de géographie*, n° 537, 1987, p. 565.

22. KEERLE R., « Contribution aux réflexions sur la spatialisation de la valeur : retour sur un colloque », *Noroi*, n° 217, 2010, p. 94.

23. DI MÉO G., « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », *L'information géographique*, n° 3, 1998, p. 99-110.

24. RALLET A. et TORRE A., « Proximité et localisation », *Économie rurale*, n° 1, vol. 280, 2004, p. 25-41.

25. TORRE A., « Retour sur la notion de proximité géographique », *Géographie, économie, société*, n° 1, vol. 11, 2009, p. 63-75.

26. SCHMITZ S., « La recherche de l'environnement pertinent. Contribution à une géographie du sensible », *L'espace géographique*, n° 4, t. XXX, 2001, p. 321-332.

27. DI MÉO G. et BULÉON P., *L'espace social. Lecture géographique des sociétés*, Paris, Armand Colin, 2005.

« relation existentielle, forcément subjective, que l'individu socialisé, seul ou collectivement, établit avec la terre et avec ses lieux. Il s'imprègne de valeurs culturelles, reflétant pour chacun, l'appartenance à un groupe localisé. Sa connaissance passe par l'écoute des acteurs, par la prise en compte de leurs pratiques, de leurs représentations et de leurs imaginaires spatiaux<sup>28</sup> ». L'espace social, quant à lui, correspond – pour les géographes – « à l'imbrication des lieux et des rapports sociaux<sup>29</sup> ». Guy Di Méo fait alors le constat, partagé par les sociologues et les anthropologues, que « les relations homme/espace ne se circonscrivent pas aux limites d'une quelconque étendue, au périmètre d'une aire ou d'une surface. Elles s'inscrivent dans les structures plus profondes de la société, au plus secret de son organisation<sup>30</sup> ». C'est à partir de ces deux concepts (espace vécu et espace social) que le géographe définit le concept de territoire. Ainsi le territoire permet de mesurer l'insertion des individus dans un ou plusieurs groupes sociaux, leur appartenance, leur identité collective. Le territoire a été investi et aménagé par les sociétés qui, au fil du temps, y ont instauré des valeurs, notamment des valeurs collectives. *In fine*, les clivages disciplinaires apparents se heurtent ainsi de plein fouet à des approches finalement complémentaires dès lors que pour les sociologues de même que pour les géographes sociaux, le territoire ou l'espace est pensé comme construction sociale et humaine, comme le produit des rapports sociaux.

Au regard donc des différentes facettes du capital d'autochtonie, l'usage de la notion est assujéti à un ensemble de conditions tant méthodologiques qu'épistémologiques. Le capital d'autochtonie suppose en premier lieu le recours à une « méthode, empiriste, qui consiste à procéder à des analyses de type micro, monographiques, afin de pouvoir enquêter sur les logiques de l'appartenance au(x) groupe(s)<sup>31</sup> ». Il implique par ailleurs la délimitation de l'objet d'une part, la délimitation d'autre part des frontières au sein desquelles il fonctionne comme ressource et au-delà desquelles il devient handicap.

Enfin, le capital d'autochtonie suppose de penser les groupes sociaux dans une perspective relationnelle. En effet, c'est bien sur la base de la confrontation entre groupes sociaux et de stratégies de distinction pour l'accès au pouvoir ou aux biens locaux que le capital d'autochtonie se manifeste. Le capital d'autochtonie ne peut ainsi être observé et analysé que dans une perspective axée sur la conflictualité sociale et les luttes de classes. Elle se situe toujours entre plusieurs groupes sociaux, rapports de force, elle ne peut pas exister sans figure de l'étranger qu'il s'agisse du voisin ou d'un autre village...

28. DI MÉO G., « Géographies tranquilles du quotidien. Une analyse de la contribution des sciences sociales et de la géographie à l'étude des pratiques spatiales », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 118, vol. 43, 1999, p. 76.

29. DI MÉO G., « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », art. cit., p. 106.

30. DI MÉO G., « De l'espace aux territoires : éléments pour une archéologie des concepts fondamentaux de la géographie », art. cit., p. 107.

31. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 9.

## Vertus heuristiques et perspectives actuelles...

La notion ainsi définie, il convient à présent de s'interroger sur ses vertus heuristiques et son actualité. Trouvant ses prémisses dans les années 1980, le renouveau de l'intérêt porté au concept tient pour partie à l'article que lui consacre Jean-Noël Retière en 2003<sup>32</sup>. Les enquêtes récentes mobilisant le capital d'autochtonie démontrent sa fécondité analytique et permettent par ailleurs d'en dépasser les premiers usages en ouvrant la voie vers des perspectives nouvelles.

En premier lieu, le capital d'autochtonie et les enquêtes ethnographiques imposent de ne pas s'en tenir aux abstractions réductrices mais plutôt de s'interroger sur la valeur qu'accordent les groupes sociaux à leurs pratiques, en somme, de s'interroger sur le sens des pratiques<sup>33</sup>. Ainsi, Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon montrent bien que « la pratique de la chasse dans les classes moyennes peut avoir des sens fort différents dans les zones de chasse populaire, elle s'inscrit dans la série des loisirs, peu distinctifs d'une petite bourgeoisie rurale ou de petites villes ; dans les zones de pratique plus rare, elle a plus de chances d'être influencée par les modèles sportifs et mondains de la chasse bourgeoise<sup>34</sup> ». En revenant au sens des pratiques, le capital d'autochtonie freine les analyses populistes ou misérabilistes des dominés en reconstituant par l'analyse empirique leur vision du monde propre dans une perspective hoggartienne<sup>35</sup>. Par exemple Julian Devaux montre, au travers de son travail ethnographique mené dans le cadre de sa thèse de doctorat, comment les adolescents d'origine sociale populaire résidant en milieu rural établissent des relations de sociabilité spécifiques et exclusives, relatives à une forme d'entre-soi localisé, leur permettant ainsi de se différencier de celles des autres, qu'ils jugent nécessairement différentes des leurs. Selon lui, « ces nombreuses sociabilités adolescentes entretenues à l'échelle locale donnent ainsi chez la plupart naissance à un sentiment d'appartenance à un "nous" collectif, en l'occurrence au groupe social de la jeunesse local, qui permet de s'opposer à un "eux" plus large qui désigne à la fois les jeunes de la commune ne prenant pas part aux sociabilités adolescentes locales et de manière générale ceux originaires de "l'extérieur"<sup>36</sup> ».

La notion se présente par ailleurs comme une invitation à interroger les hiérarchies internes aux groupes sociaux. En effet, les différenciations des positions des agents dans l'espace local peuvent être interprétées comme le produit de la répartition sociale de ces ressources. L'inégale possession de ce capital constitue un principe de différenciation et de distinction des agents et des groupes d'agents.

32. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 9.

33. MAZAUD C., « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », art. cit.

34. BOZON M. et CHAMBOREDON J.-C., « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », art. cit., p. 75.

35. HOGGART R., *La culture du pauvre : étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, Paris, Les éditions de Minuit, 1970.

36. DEVAUX J., *Mobilités du quotidien, manières d'habiter et socialisation d'adolescents d'un village rural francilien*, thèse de doctorat de sociologie, université Paris-Est, 2013, p. 186.

Le capital d'autochtonie permet ainsi d'analyser les relations entre groupes sociaux tout autant que la hiérarchisation interne aux classes. En intégrant aux analyses « la variété des pratiques, des symboles et des pratiquants<sup>37</sup> », Michel Bozon et Jean-Claude Chamboredon incitent à penser la gradation de l'appartenance locale. Et en ce sens, le capital d'autochtonie invite à des analyses sociologiques plus fines, n'autorisant pas seulement l'appréhension des rapports entre groupes sociaux mais aussi celle des interactions entre fractions de classe, inégalement dotées en capital d'autochtonie. D'un rapport interclassiste, le capital d'autochtonie ouvre donc la voie vers l'analyse des frontières et des rapports internes aux classes. Ainsi, Anne Lambert montre comment l'autochtonie peut fournir les ressources vers l'accès à la propriété pour les fractions dominées de l'espace social. L'auteure s'interroge ce faisant sur les hiérarchies internes aux classes en montrant comment l'accès à la propriété de certains ouvriers et/ou immigrés les rapproche, d'une certaine manière, des contremaîtres et des techniciens<sup>38</sup>.

D'abord mobilisé par les classes populaires en vue de maintenir ou d'asseoir leur position dans l'espace local, le capital d'autochtonie peut dans le même temps servir d'autres « causes », plus ambitieuses ou plus spécifiques selon les cas, toujours inscrites toutefois dans des luttes entre groupes sociaux. Ainsi, le capital peut se présenter comme « instrument de résistance pour le maintien d'un style de vie rural et populaire<sup>39</sup> » et de défense du métier. Ici, la transmission des entreprises artisanales aux « gars du coin » ne vise pas simplement la reproduction du groupe social en tant qu'entité, elle participe à la volonté de voir perdurer un entre-soi, des modes de vie et une vision du monde dans l'espace local. Les ressources d'autochtonie peuvent aussi nourrir des espoirs de reconnaissance nationale<sup>40</sup>, dépassant alors les aspirations locales, l'autochtonie devient une « ressource pour l'accès à la visibilité publique et médiatique<sup>41</sup> ».

Enfin, le capital d'autochtonie n'est, on l'a dit, monnayable que sur un territoire, dans un espace social donné au sein duquel il est reconnu comme légitime. Pourtant, sa légitimité semble pouvoir se diffuser dans certaines configurations à d'autres sphères sociales, ainsi, « la reconnaissance des boxeurs et des entraîneurs peut néanmoins déborder le groupe de pairs et le cercle des habitants du quartier pour atteindre les services municipaux<sup>42</sup> ». Cet exemple renvoie ainsi à la plasticité que revêt le capital d'autochtonie. En effet, ce n'est pas parce qu'il permet de valoriser des ressources dans le cadre d'un espace géographique et social délimité qu'il ne peut se prévaloir d'être perçu comme positif à une échelle plus globale,

37. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 14.

38. LAMBERT A., « *Tous propriétaires!* ». *L'envers du décor pavillonnaire*, Paris, Le Seuil, 2015.

39. MAZAUD C., « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », art. cit., p. 54.

40. BOIS G., « Ancrage local et visibilité littéraire. Le cas des écrivains peu reconnus de la région Rhône-Alpes », *Ethnologie française*, n° 4, vol. 44, 2014, p. 621-629.

41. BOIS G., « Ancrage local et visibilité littéraire. Le cas des écrivains peu reconnus de la région Rhône-Alpes », art. cit., p. 624.

42. OUALHACI A., « Les savoirs dans la salle de boxe thaï. Transmission de savoirs, hiérarchies et reconnaissance locale dans une salle de boxe thaï en banlieue populaire », art. cit., p. 826.



lui conférant ainsi une dimension symbolique élargie. Par exemple, la cohérence pratique mise en jeu par les adhérents à une AMAP, témoigne tout à la fois de leur volonté de défendre des intérêts locaux (soutien aux « petits » producteurs) en même temps qu'ils cherchent à inscrire leur démarche dans un cadre global, en militant, au nom de valeurs (de classe) qu'ils jugent supérieures, pour une agriculture de « qualité<sup>43</sup> ». Ainsi, l'ancrage local, que suppose l'existence du capital d'autochtonie et qui le définit à l'aune de l'entretien d'un réseau de sociabilité localisé, peut être paradoxalement source de profits symboliques pour les classes intermédiaires à fort capital scolaire qui en consommant local mettent en avant leur capacité à penser global, et *in fine* à faire valoir d'autres formes de capital dont elles sont détentrices, social, économique et culturel.

## De l'approche ethnographique aux enjeux épistémologiques

Si deux chercheurs<sup>44</sup> ont (re)défini le concept pour en permettre un usage rigoureux, l'utilisation concrète du capital d'autochtonie dans les enquêtes empiriques est donc toujours l'objet de réflexions méthodologiques. Les méthodes d'enquête, monographiques, ethnographiques et comparatives sont questionnées afin d'appréhender la manière dont elles peuvent être mobilisées par le chercheur.

Cet ouvrage a pour vocation de présenter les usages contemporains du capital d'autochtonie à partir de travaux récents et en cours<sup>45</sup>. Comment les jeunes chercheurs se réapproprient-ils cette notion? Quels usages en font-ils? Comment les réalités sociales d'aujourd'hui se combinent-elles avec ce type de capital? La mise en débat de ces enjeux autour du capital d'autochtonie s'inscrit ici dans une perspective résolument empirique et ethnographique, laquelle n'interdit pas pour autant, et bien au contraire, une montée en généralité. Ainsi, malgré la diversité des objets analysés (des pratiquants de la danse hip-hop aux agriculteurs biologiques), l'ouvrage repose sur 7 enquêtes de terrain mobilisant des matériaux diversifiés tels que des observations et des entretiens mais aussi une analyse de la presse (C. Comer, chapitre II) et des listes électorales (V. Baggioni, chapitre VII)...

En dépit des différents travaux cités précédemment, et du regain d'intérêt manifeste porté au capital d'autochtonie, les écrits sur la question sont pour la plupart disséminés<sup>46</sup>. Or ces usages, pourtant très féconds, nous paraissent freiner une appréhension plus dialogique de ces enjeux. Aussi fécond soit-il, le concept mérite ainsi d'être questionné dans la mesure où il peut faire débat à différents égards : de la méthodologie mobilisée aux questions de définition du concept.

43. RIPOLL F., « Forces et faiblesses des AMAP et dispositifs apparentés », in B. FRÈRE et M. JACQUEMIN (dir.), *Résister au quotidien?*, Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 161-187.

44. RETIÈRE J.-N., « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit. ; RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit.

45. Travaux présentés lors du colloque « Territoire(s) et réseaux locaux : quelles perspectives théoriques et méthodologiques en sciences sociales? » qui s'est tenu à l'université de Poitiers les 29 et 30 mai 2013.

46. À l'exception du numéro de revue *Regards sociologiques* : « Mobilité/Autochtonie : sur la dimension spatiale des ressources sociales », *Regards sociologiques*, n° 40, 2010.

Une série d'interrogations relatives au capital d'autochtonie méritent donc d'être posées. Comment le capital d'autochtonie se circonscrit-il sur un territoire donné, quelles constructions socio-spatiales en définissent les frontières? Le capital d'autochtonie, en raison notamment des enquêtes originelles sur la chasse, a souvent été mis en évidence dans les espaces ruraux. Mais qu'en est-il, au juste, dans les mondes urbains? Le capital d'autochtonie est-il l'apanage des sans ressources, de ceux qui ne disposent d'aucune autre forme légitimée de capital?

La réflexion de l'ouvrage se veut ainsi permettre de saisir les enjeux de domination et de déconstruction des oppositions entre groupes sociaux : traditionnellement, la littérature sur l'autochtonie met en avant une opposition entre ceux qui possèdent le capital et ceux qui ne le possèdent pas, pourtant, il semblerait que ces oppositions classiques ne soient pas toujours pertinentes, dès lors que l'on s'intéresse aux rapports entre groupes sociaux dans une perspective diachronique (V. Baggioni, chapitre VII). Ainsi « l'une des principales critiques adressées à la méthode monographique est venue des historiens : en se penchant sur la dimension localisée d'une réalité sociale donnée, l'anthropologue ou le sociologue a de manière très récurrente tendance à créer un passé réifié qui lui permet de mieux mettre en avant les modifications de la structure sociale qu'il est en train d'observer<sup>47</sup> ». Or l'analyse dans le temps permet de mieux saisir la structuration de l'espace local<sup>48</sup> et ses reconfigurations progressives. C'est cette perspective diachronique qui permet par ailleurs de mieux comprendre en quoi le capital d'autochtonie et sa détention, au même titre que d'autres formes de capitaux, échappe à un caractère figé. La transformation des espaces sociaux et la venue sur un territoire de nouveaux arrivants sont bien souvent à l'origine de l'activation du capital d'autochtonie. Comment ces recompositions agissent-elles sur le capital d'autochtonie et ses frontières, tant symboliques que spatiales?

D'une certaine manière, cet ouvrage se veut aussi prolongement ou réponse partielle à l'invitation formulée par Nicolas Renahy en 2010 : « De nouveaux terrains d'enquêtes localisées doivent permettre de continuer à mesurer la force heuristique et conceptuelle de la notion. On pense à des fractions des classes populaires qui explorent des marges de résistance à la dévalorisation de l'autochtonie, mais aussi à des usages non populaires du capital d'autochtonie<sup>49</sup>. » En effet, à l'obsolescence contemporaine de l'autochtonie s'opposent pourtant de multiples résistances<sup>50</sup>.

Il existe encore de nombreux lieux et cas de figure où le capital d'autochtonie reste mobilisé par les classes populaires<sup>51</sup> (L. Jesu, chapitre I), *a fortiori* lorsque

47. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 20.

48. ROUGIER C., « Usages politiques et appropriation "populaire" d'une tradition "réinventée" : la fête des ponts à Limoges », *Politix*, n° 92, 2010/4, p. 125-143.

49. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 26.

50. Jean-Noël Retière posait déjà la question suivante en 2003 : l'autochtonie, une ressource en voie d'obsolescence? dans son article « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », art. cit.

51. MAZAUD C., « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », art. cit., p. 46.

sa légitimité se voit menacée par l'intrusion d'étrangers dans l'espace local. Ainsi « dans la lutte pour l'appropriation de l'espace économique local, on ne peut pas toujours se dispenser d'être originaire du coin et d'y être visible<sup>52</sup> ». Ce simple constat, associé aux enjeux évoqués précédemment, justifie en lui-même que la réflexion à l'égard de cette forme de capital soit prolongée.

D'ailleurs, force est de constater d'une part, la profusion des auteurs qui s'en munissent de manière centrale, d'autre part, la variété des objets sur lesquels il porte. Les enquêtes sur le monde agricole ou usinier semblent certes garder la part belle. Pour autant, les ressources d'autochtonie servent des groupes sociaux divers tels les auteurs non reconnus<sup>53</sup> ou encore les joueurs de boxe thaï des quartiers populaires<sup>54</sup>.

Ces changements dans le temps permettent également d'interroger la réversibilité du capital. Si ces détenteurs ne peuvent ainsi le mobiliser que dans le périmètre de sa légitimité, cette légitimité est variable, tant dans l'espace que dans le temps (A. Malié, chapitre vi). Ainsi, si les ressources d'autochtonie sont ordinairement considérées comme ressource des classes populaires, voire comme leur apanage, peuvent-elles être appropriées par les classes intermédiaires dans le but de défendre leurs intérêts sur un territoire donné ? (A.-L. Pailloux et A. Mège, chapitre v). Cette réappropriation du capital d'autochtonie par les classes supérieures passe par un déplacement des enjeux : d'enjeux proprement locaux et antérieurement définis par les classes populaires autochtones vers des enjeux redéfinis par les classes dominantes qui peuvent finir par imposer leur point de vue sur le monde. Le capital d'autochtonie ne serait ainsi pas nécessairement l'apanage des classes populaires mais pourrait, selon les circonstances, être mobilisé par les classes dominantes au regard de l'intensité des relations sociales.

Le capital d'autochtonie n'est donc pas figé dans le temps. S'il se recompose au gré du temps, il semble par ailleurs traverser plusieurs dimensions territoriales. Ainsi, le capital d'autochtonie n'est pas absent des milieux urbains (L. Jesu, chapitre i), contrairement à ce que la densité des travaux sur les espaces ruraux laisserait entendre. D'ailleurs, alors que « le "symbolisme de l'autochtonie" naît de la concurrence des usages de l'espace rural<sup>55</sup> », l'étude de Jean-Noël Retière portait sur le milieu urbain et usinier à Lanester. Par ailleurs, le capital d'autochtonie n'est pas seulement mobilisé par les hommes – comme on pourrait le croire à la suite des travaux fondateurs de Jean-Noël Retière puis de Nicolas Renahy – mais il est aussi une ressource pour les femmes (C. Comer, chapitre ii).

Le capital d'autochtonie n'est ainsi pas exclusif des classes populaires rurales. Différents exemples essaient de montrer que la mobilisation du capital d'autochtonie tend largement à dépasser la sphère politique conventionnelle. Ainsi,

52. MAZAUD C., « Le rôle du capital d'autochtonie dans la transmission d'entreprises artisanales en zone rurale », art. cit., p. 52.

53. BOIS G., « Ancrage local et visibilité littéraire. Le cas des écrivains peu reconnus de la région Rhône-Alpes », art. cit.

54. OUALHACI A., « Les savoirs dans la salle de boxe thaï. Transmission de savoirs, hiérarchies et reconnaissance locale dans une salle de boxe thaï en banlieue populaire », art. cit.

55. RENAHY N., « Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion », art. cit., p. 13.

la mobilisation du capital d'autochtonie comme ressource et du local comme argument peut servir les discours militants alternatifs pour la décroissance. Les militants font alors usage du capital d'autochtonie pour rendre visible leur discours et incarner des idées sans que les actions ne s'appuient sur les rouages politiques conventionnels et traditionnels (A.-L. Pailloux et A. Mège, chapitre v). S'il s'inscrit toujours dans les rapports de lutte entre groupes sociaux, ce qui lui confère un caractère politique, le capital d'autochtonie se trouve mobilisé par des groupes sociaux dans d'autres sphères telles que l'espace professionnel. Ainsi le capital d'autochtonie peut participer à la structuration ou à la restructuration des groupes professionnels. « Être du coin » permet ainsi à certains agriculteurs biologiques d'asseoir leur légitimité professionnelle (F. Nicolas, chapitre III) tandis que cela facilite l'embauche des agents forestiers (J. Gros, chapitre IV).

Ce sont toutes ces facettes du capital d'autochtonie et les enjeux épistémologiques associés qui seront analysés dans cet ouvrage, du rural à l'urbain, des classes populaires aux classes supérieures, en passant par les groupes professionnels ou militants spécifiques. À travers les différentes enquêtes empiriques présentées, les analyses de jeunes chercheurs en sciences sociales permettent de réinterroger les vertus heuristiques du capital d'autochtonie en le confrontant à des terrains actuels et variés.